DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 08, 071

L'An deux Mille Huit, le 23 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 17 juin 2008

Le 17 juin 2008

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. LE GUEUT, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, M. LABIA, adjoints,

MILE BARRAUD-DUCHERON, Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

ETAIENT REPRESENTES:

Mme PELTIER représentée par Mme LECOMTE Mme CHABANEAU représentée par Mme CROUÉ M. COEURET représenté par M. DENIS Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR: M. DENIS

VOTE: UNANIMITE

La Commission des Sports, qui s'est réunie le 31 Mai 2008, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS		
0	ROC BASKET	1 500,00
0	ROC BOXE	500,00
0	ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB	2 000,00
0	ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL	5 000,00
0	ROYAN SAUJON RUGBY	1 000,00
0	HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	557,00
	TOTAL GENERAL	10 557,00€

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 25 juin 2008

Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint, Henri LE GUEUT